

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HAWKESBURY
THE CORPORATION OF THE TOWN OF HAWKESBURY

Audience publique
Public Meeting

Propositions d'amendement au Plan directeur et au Règlement de zonage/
Proposed Zoning Official Plan and Zoning By-law Amendments

OPA N° 20 – 382, rue McGill/
OPA N° 20 – 382 McGill Street

le mardi 5 août 2003
Tuesday, August 5, 2003

18h30
6:30 p.m.

PROCÈS-VERBAL

MINUTES

PRÉSENTS / PRESENT:

Conseil - Council

Jacques Hétu, maire/Mayor

Michel A. Beaulne, préfet/Reeve

Claude Demers, sous-préfet/Deputy reeve

Les conseillers/Councillors: Gilles Roch Greffe, Jean-Jacques Poulin et/and Gilles Tessier

Personnes-ressources/Resource persons

Martin Bonhomme, directeur général et directeur des Services techniques/

Chief Administrative Officer and Director of Technical Services

Manon Robert, coordonnatrice sur l'aménagement du territoire/

Planning Coordinator

Aline Parent, greffière adjointe/Deputy Clerk

Absence motivée/Motivated absence

Sylvain Brunette, conseiller/Councillor

1. Ouverture de la séance

Proposé par Gilles Tessier

avec l'appui de Gilles Roch Greffe

Opening of the meeting

Moved by Gilles Tessier

Seconded by Gilles Roch Greffe

Qu'il soit résolu que la séance soit déclarée ouverte.

Be it resolved that the meeting be declared opened.

Adoptée.

Carried.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel A. Beaulne
avec l'appui de Jean-Jacques Poulin

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit adopté
tel que présenté.

Adoptée.

Adoption of the agenda

Moved by Michel A. Beaulne
Seconded by Jean-Jacques Poulin

Be it resolved that the agenda be adopted as
presented.

Carried.

3. Divulgations de conflits d'intérêts

Aucune.

Disclosures of conflicts of interest

None.

4. Propositions d'amendements au Plan
directeur et au Règlement de zonage
N° 84-94, réf. 382, rue McGill

La coordonnatrice sur l'aménagement du territoire, Manon Robert, lit la version française de l'avis qui a été publié dans les journaux locaux le 16 juillet 2003 et envoyé par courrier ordinaire aux propriétaires des terrains situés dans un rayon de 120 mètres de la zone visée.

Les amendements proposés affectent la propriété située au 382, rue McGill, étant la Parcelle 1-1 et la Parcelle 4-1 du Plan M-12 dans la ville de Hawkesbury.

Le but de ces amendements consiste à redésigner la propriété afin de convertir le bâtiment résidentiel existant en un bâtiment commercial comprenant un usage commercial au rez-de-chaussée et une unité résidentielle au deuxième étage. La propriété visée est entourée d'usages commerciaux.

L'amendement proposé au Plan directeur redésignera le terrain de « Résidentiel » (R) à « Commercial communautaire » (CC).

L'amendement proposé au Règlement de zonage rezonera le terrain de « Résidentiel de type 1 » (R1) à « Commercial communautaire » (C2).

Proposed Official Plan and Zoning
By-law N° 84-94 Amendments,
Re: 382 McGill Street

Manon Robert, Planning Coordinator, reads the French version of the notice which was published in the local newspapers on July 16, 2003 and sent by regular mail to every owner of land within 120 metres of the area to which the proposed by-law would apply.

The proposed amendments would affect the property located at 382 McGill Street, being Parcel 1-1 and Parcel 4-1 of Plan M-12, in the Town of Hawkesbury.

The purpose of the proposed amendments is to redesignate the property in order to convert the existing residential building into a commercial building comprising a commercial use on the first floor and a residential unit on the second floor. The affected property is surrounded by commercial uses.

The proposed Official Plan Amendment would redesignate the lands from "Residential" (R), to "Community Commercial" (CC).

The proposed Zoning By-law Amendment would rezone the lands from "Residential Type 1" (R1) to "Community Commercial" (C2).

Toute les personnes intéressées à recevoir une copie de l'adoption du règlement concernant les amendements au Plan directeur et au Règlement de zonage N° 84-94 doivent faire parvenir une demande écrite au Service du greffe à l'Hôtel de ville situé au 600, rue Higginson, Hawkesbury.

Any person who wishes to be notified of the adoption of the proposed Official Plan and Zoning By-law N° 84-94 amendments must make a written request to the Clerk's Office, 600 Higginson Street, Hawkesbury.

Toute personne ou corps public qui soumettra une objection à la Corporation de la ville de Hawkesbury concernant les amendements proposés au Plan directeur et au Règlement de zonage N° 84-94 et qui ne feront pas part de leur déclaration, soit verbalement ou par écrit, à la réunion publique ou qui ne soumettront pas une déclaration écrite à la Corporation de la ville de Hawkesbury avant l'adoption de l'amendement proposé au Règlement de zonage N° 84-94, peut entraîner la destitution de l'appel en entier ou en partie par la Commission des Affaires municipales.

Any person or public body that files a notice of appeal of a decision of the Corporation of the Town of Hawkesbury with respect to the proposed Official Plan and Zoning By-law N° 84-94 amendments and does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the Corporation of the Town of Hawkesbury before the proposed Zoning By-law N° 84-94 amendment is adopted, the Ontario Municipal Board may dismiss all or part of the appeal.

Présences

Aucune.

Le maire demande s'il y a des personnes qui désirent faire des déclarations écrites ou verbales en faveur ou contre les amendements proposés au Plan directeur et au Règlement de zonage.

Attendance

None.

The Mayor asks if any person or persons have any comments or wish to submit verbal or written submission in support or in opposition to the proposed Official Plan and Zoning By-law amendments.

Aucune objection n'est déposée.

No objection is filed.

5. Clôture de la séance

Proposé par Jean-Jacques Poulin
avec l'appui de Gilles Tessier

Ajournement

Moved by Jean-Jacques Poulin
Seconded by Gilles Tessier

Qu'il soit résolu que cette séance soit levée à 18h35.

Be it resolved that this meeting be adjourned at 6:35 p.m.

Adoptée.

Carried.

ADOPTÉ CE 29^e JOUR DE
ADOPTED THIS 29th DAY OF

SEPTEMBRE 2003.
SEPTEMBER 2003.

**Greffier ou Greffière adjointe/
Clerk or Deputy Clerk**

**Maire ou Préfet/
Mayor or Reeve**